
Lettre de veille Prévention des déchets

Conseil Départemental du Tarn

Hôtel du Département
Lices Georges Pompidou
81013 Albi

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Pauline Ismaili
pauline.ismaili@cg81.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Conseil général du Tarn est engagé dans un Plan Départemental de Prévention des déchets depuis mars 2011. Dans le cadre de sa mission d'animation de la politique départementale de prévention des déchets, il anime le réseau des porteurs de programmes locaux de prévention : organisation de réunions de réseau départemental régulières, visites techniques, mutualisation des outils méthodologiques et/ou de communication, mise à disposition d'outils pédagogiques et réalisation d'une lettre de veille hebdomadaire de la prévention des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Optimiser le travail de veille
- Valoriser les actions des PLP et du PDP du Tarn
- Assurer le partage d'informations sur la prévention des déchets
- Favoriser l'initiative en portant à connaissance des actions nouvelles

Résultats quantitatifs

- 54 lettres de veille publiées depuis novembre 2011 jusqu'à aujourd'hui (mars 2013).
- 10 destinataires au départ (5 PLP + 1 structure de collecte non PLP + élu référent + chef de service Déchets + chargé de relation presse CG + DR ADEME)
- 17 destinataires aujourd'hui (même liste + CPIE des pays tarnais + autre collectivité)
- + destinataires occasionnels selon les sujets (chambres consulaires + associations + autres PDP)

Résultats qualitatifs

La diffusion de la lettre a été étendue des animateurs de PLP à des partenaires extérieurs (CPIE, autres collectivités hors PLP, Chambres consulaires) puis mise en ligne sur le site du réseau A3P dans la rubrique "Partage de documents". Pour autant, sa vocation première reste de valoriser les actions locales d'une part et favoriser le partage d'expériences à échelle plus large d'autre part.

MISE EN OEUVRE

Planning

Novembre 2011 : Rédaction de la première lettre de veille.

Depuis, environ une journée par semaine consacrée à la réalisation de la lettre de veille hebdomadaire.

Moyens humains

Réalisée par l'animatrice du PDP avec l'aide des animateurs de PLP qui transmettent la veille les concernant et autres contributions ponctuelles.

0,2 ETP/semaine

Moyens financiers

Temps passé par l'animatrice PDP

Moyens techniques

Inscription aux alertes Google et aux veilles de sites en lien avec la prévention des déchets (Cniid, Mini-waste, Réseau Idéal, etc.).

Partenaires mobilisés

Animateurs des PLP qui contribuent à la veille.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La réalisation d'une veille hebdomadaire nécessite du temps : une journée par semaine en moyenne.

Difficultés rencontrées

Il s'agit d'un outil utile dans lequel chacun peut puiser selon son intérêt du moment et qui permet à la fois de susciter l'émulation sur le territoire (valoriser ses actions, trouver de nouvelles idées, des contacts pour avoir des retours d'expérience, mobiliser les élus...) et de suivre les avancées de la prévention des déchets au-delà des frontières du Département. C'est un travail qui, réalisé à l'échelle du Plan, évite à chaque porteur de PLP de le faire de son côté.

La lettre de veille n'est pas seulement réglementaire, mais recense aussi les actions, événements, innovations en matière de prévention des déchets.

Recommandations éventuelles

Avoir une idée claire de l'objectif de la veille réalisée : à qui on s'adresse ? à quoi elle sert ?

Mots clés

COLLECTIVITES LOCALES | ASSOCIATIONS

Dernière actualisation

Mars 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marion FORGUE

marion.forgue@ademe.fr

Direction régionale Occitanie